

SIX CONTRE-VERITES SUR LA REFORME DES RETRAITES

Quand la « pédagogie » gouvernementale devient de la propagande

Argument n°1 : « Le mouvement de contestation s'essouffle. »

En effet, après plusieurs jours voire semaines de grève plus ou moins dure selon les secteurs, le mouvement peut sembler se ralentir. Les ministres mettent en avant la reprise de quelques raffineries, un plus grand nombre de trains qui circulent, à Marseille, un syndicat propose de reprendre la collecte des déchets car la sécurité civile ne remplace pas des professionnels et des problèmes de santé publique peuvent se déclarer. Certains tiennent dans la durée (Donges) et tous ces grévistes qui reprennent le travail le font en affirmant qu'ils cesseront le travail jeudi 28 et qu'ils se remettront dans l'action sous une forme ou une autre.

A Nantes Métropole, les actions tentent à prendre la forme de débrayage quotidien.

Au niveau de l'agglomération nantaise, des actions ont lieu chaque jour avec notamment la présence d'agents de Nantes Métropole (Pôle 7, Pôle 9, CRA, Morrhonière, Régie de l'eau, Voirie, Nettoyement, DSI) et de l'interprofessionnelle de la place de Bretagne.

Argument n°2 : « Le débat a déjà eu lieu : les blocages et les grèves, qui prennent la population en otage, sont anti-démocratiques. »

Sur le fond, nous n'entendons pas contester le fait que notre système de retraite est impacté par différents éléments, qui imposent que les législateurs, en lien avec les organisations syndicales et patronales, engagent une réflexion puis un travail d'ampleur sur l'avenir des retraites. Mais c'est parce que ce travail n'a pas eu lieu et qu'implicitement le gouvernement reconnaît que ce qu'il impose aujourd'hui n'est pas LA solution miracle qu'il nous a vendue (une autre réforme est envisagée en 2013), que nous estimons que tout doit être remis sur la table dès aujourd'hui.

Le dialogue ayant été bloqué entre les organisations patronales et syndicales, le gouvernement n'a pas joué son rôle en instaurant un échange tri-partie, il tente de prendre de vitesse le mouvement social (passage en force au Sénat et promulgation de la loi à la va-vite), s'arc-boute sur ses positions et s'enferme dans son refus de dialogue. Qui, exactement, est « pris en otage », et par qui ? Nous ne pensons pas que l'attitude du chef de l'État et de son gouvernement soit de nature à apaiser les tensions. L'incontestable légitimité du président de la république, de son gouvernement et du parlement sortie des urnes ne saurait permettre un rejet total de toute forme de dialogue social.

Argument n°3 : « Le déficit de la sécurité sociale est vertigineux. »

Au quatrième trimestre 2009, la dette de la sécurité sociale (les 4 branches) est de 54,3 milliards d'euros.

Ce nombre peut sembler vertigineux mais il est à mettre en regard du déficit de l'état français 1419 milliards d'euros ; cela ne correspond qu'à 3,64% [source INSEE – Indicateurs de conjoncture].

D'après les comptes de la sécurité sociale, la branche vieillesse avait un déficit cumulé de 21,2 milliards d'euros fin 2009 soit 1,42% de la dette.

Ces valeurs sont à ramener au Produit Intérieur Brut de 1 906 milliards d'euros calculé également au quatrième trimestre 2009 : le déficit de la branche vieillesse ne correspond qu'à 1,1% de la richesse produite !

Argument n°4 : « Comme la durée de vie augmente et que le nombre de cotisants baisse, il faut augmenter les cotisations des salariés et baisser le niveau des pensions. »

Alors qu'en 1960 le ratio était de 4 cotisants pour 1 retraité, il est aujourd'hui de 1,8 cotisants par retraité. Mais un cotisant en 2010 est 4 fois plus productif qu'en 1960 (Sources : COR), pourtant cette augmentation de richesses n'a pas bénéficié aux prestations sociales : la part des dividendes versés aux actionnaires n'a cessé de croître : 5% de la valeur ajoutée en 1985, elle représente à l'heure actuelle 25%. Cette sur-valorisation du capital a entraîné à la fois la massification du chômage, le non investissement dans l'outil productif et la stagnation des salaires donc des prestations sociales. Les conséquences sont telles qu'aujourd'hui de nombreux salariés doutent de leur possibilité de bénéficier à l'avenir d'une retraite leur assurant un niveau de vie décent.

Argument n°5 : « La réforme Woerth est une réforme juste. »

La réforme Woerth est si juste que les députés ont refusé, à 99%, un amendement qui proposait que le régime des retraites des parlementaires, ministres et autres sénateurs, soit aligné sur le régime général. Que penser de la justice d'une réforme que ses initiateurs refusent de s'appliquer ? C'est sans doute là le scandale des régimes spéciaux que ne cesse de brandir le gouvernement !

Non seulement cette réforme pèse presque essentiellement sur les salariés, qui devraient travailler plus longtemps et cotiser davantage pour voir leur niveau de pension baisser, mais elle pèse le plus sur les salariés les plus fragiles :

- les femmes, dont les carrières sont les plus précaires, amputées en raison notamment des congés maternité, et dont les salaires sont plus bas.
- les salariés peu qualifiés, occupant des tâches d'exécution, ceux dont l'espérance de vie est la plus courte, et qui auront déjà cotisé tous les trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein; ils auront plus de mal à faire valoir le droit à une retraite anticipée pour « carrières longues »

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, nulle prise en compte de la pénibilité du travail : les salariés souhaitant partir avant 62 ans devront faire la preuve de leur incapacité médicale à travailler, qui devra s'élever à au moins 10%.

Nulle prise en compte non plus de la réalité du marché du travail. Les discours gouvernementaux oublient – mais à dessein – un fait central : la durée moyenne de cotisations est restée aujourd'hui de 37,5 annuités de cotisation. Car deux salariés du privé sur trois ne sont plus au travail avant 60 ans. Ils sont au chômage, préretraite, maladie, invalidité. On compte, dans ce pays, 4 millions de demandeurs d'emploi [statistiques du ministère du travail se basant sur les chiffres de Pôle Emploi], un million en fin de droits, 600 000 chômeurs partiels contraints, 15 % de précaires. Comment ces travailleurs peuvent-ils espérer bénéficier d'un niveau de pension décent ?

Argument n°6 : « La réforme Woerth sauve la retraite par répartition. »

Fondement de la solidarité intergénérationnelle, la retraite par répartition est mise à mal par le projet du gouvernement. En témoigne un des derniers amendements voté par le sénat qui introduit une réflexion sur une réforme systémique du régime de retraite à partir de 2013. Autrement dit l'introduction de la retraite par point

La retraite par point, c'est le modèle utilisé par les régimes de retraites complémentaires français. Dans le système de retraite par points, l'assuré accumule des points qu'il achète avec ses cotisations (choix individuel ou imposé par l'entreprise qui participe parfois), en fonction d'une valeur d'achat ; le montant de sa pension se calcule en multipliant le nombre de points cumulés par la valeur du point. Ce système de retraite est principalement basé sur une logique financière et spéculative, rendant très incertain le montant des pensions versées et c'est aussi la règle du chacun pour soi, qui porte de surcroît préjudice à celles et ceux qui ont connu des périodes de chômage, de précarité, de changement d'entreprise ou de maternité.

Nous sommes convaincus de la possibilité de gagner la bataille de la réforme des retraites, qui permettra en outre de faire avancer les questions de l'emploi et des salaires, pour plus de justice sociale. Nous pensons que la convergence de tous les secteurs dans la lutte est une condition indispensable pour gagner. C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre et à manifester votre soutien par tous les moyens pour permettre au mouvement de gagner le plus vite possible.

**JEUDI 28 OCTOBRE
MANIFESTATION NATIONALE
RDV 14H SUR LE PARVIS – TOUR BRETAGNE**

Intersyndicale DSI Nantes Métropole et Ville de Nantes (CFDT, CGT, CGT-FO, FSU et non-syndiqués),
Nantes, le 25 octobre.

Contact : <http://agip44.wordpress.com>